


APF HQ
Association de la presse francophone hors Québec

Vol. 17 No. 18 | Mercredi le 28 septembre 1983 | 12 pages 0.50

# Nous perdons l'école J.H. Picard

Par Guy Lacombe

Monsieur le rédacteur,

J'ai assisté jeudi soir dernier (le 22 septembre) à la réunion des parents des élèves de l'école J.H. Picard, et je me permets aujourd'hui de solliciter un peu d'espace dans les pages du FRANCO pour partager avec d'autres parents quelques questions importantes qui me viennent à l'esprit à la suite de cette rencontre.

Le FRANCO me semble une tribune plus utile que la réunion elle-même pour poser ces questions parce qu'il me permettra de rejoindre un plus grand nombre de parents, et aussi parce qu'il me permettra de poser mes questions en français, ce qui était impossible l'autre soir puisque la partie la plus importante de l'assemblée a été dirigée par M. Len Hanak, surintendant de district de la Commission des écoles catholiques d'Edmonton, et que M. Hanak ne parle ni ne comprend le français.

Ma première question se rapporte précisément à cet incident: comment expliquer que la Commission des écoles catholiques d'Edmonton délègue un unilingue anglais à une assemblée composée majoritairement de parents francophones?

Cette première question m'amène à la seconde: vu que la Commission des écoles catholiques d'Edmonton ouvrira une première école française à Edmonton dans quelques mois et qu'il y en aura vraisemblablement d'autres par la suite, est-ce qu'elle envisage d'augmenter son personnel administratif francophone qualifié pour assurer aux francophones la même qualité de services administratifs que celui qui est dispensé aux autres écoles?

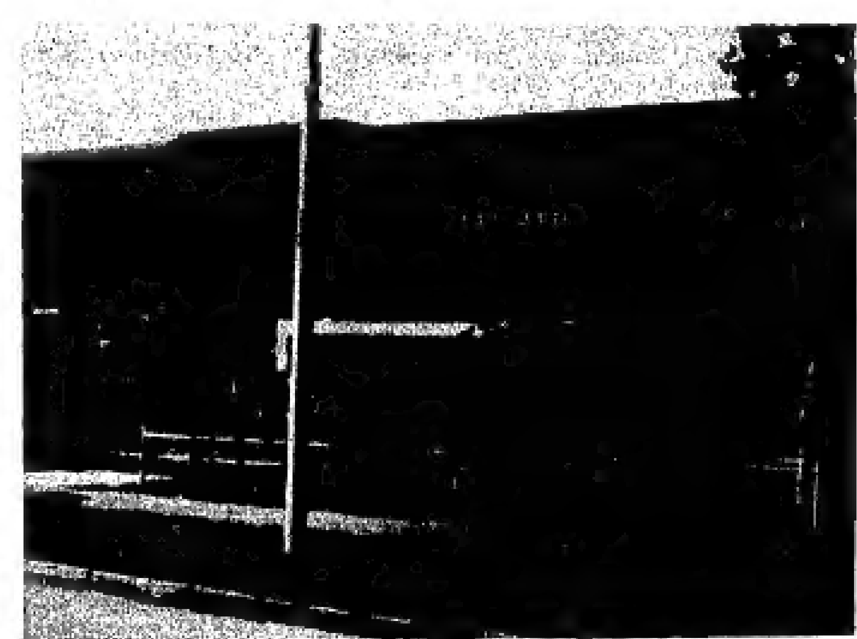
Ma troisième question: M. Hanak a clairement laissé entendre l'autre soir qu'une fois déménagée à l'école St. Mary, l'école J.H. Picard laisserait son nom derrière elle, contrairement à ce qu'on avait laissé entendre aux parents lors d'une réunion qui a eu lieu le printemps dernier. Si tel devait être le cas, la Commission scolaire sera-t-elle en mesure de fournir une explication plus satisfaisante que celle que M. Hanak a servie aux parents jeudi soir?

Quatrième question: les élèves franco-albertains qui feront leur sixième année dans la première école française en 1984-85 devront-ils retourner dans une école d'immersion pour faire leurs études secondaires, ou la Commission scolaire prévoit-elle que dès septembre 1988 ces élèves francophones pourront, en toute logique, poursuivre leurs études dans une école française?

Cinquième question: si on gardait l'actuelle école J.H. Picard pour en faire une école secondaire française plutôt qu'une école d'immersion élémentaire pour les anglophones du district de Bonnie Doon, est-ce qu'elle ne serait pas suffisamment grande pour accueillir les élèves de la septième à la douzième année pendant plusieurs années encore?

Monsieur le rédacteur, au cours des derniers mois les commissaires des écoles catholiques d'Edmonton ont fait preuve de compréhension à l'endroit de la francophonie d'Edmonton. Mais la réunion qui a eu lieu à l'école St. Mary jeudi soir m'apparaît pourtant comme un avertissement que les parents francophones devront continuer à être très vigilants s'ils veulent que leurs droits soient respectés dans leur totalité.

Ce qu'on nous a dit jeudi soir, en somme, c'est que les élèves anglophones du secondaire allaient avoir une école flambant neuve à Millwoods (Holy Trinity), que les élèves anglophones de Bonnie Doon à l'élémentaire allaient hériter de l'école J.H. Picard, et qu'en conséquence l'actuelle école J.H. Picard déménagerait dans le vieil édifice (encore en assez bonne condition, il faut le reconnaître) de la 89e rue. On a ajouté que cette école desservirait éventuellement non seulement Edmonton, mais aussi Sherwood Park, Beaumont, Leduc et St-Albert.



La communauté francophone d'Edmonton ne s'oppose certainement pas à ce que les anglophones jouissent d'une excellente planification, notamment ceux qui sont inscrits au programme d'immersion. Au contraire, nous devons nous en réjouir.

Mais nous ne pouvons nous empêcher de regretter en même temps qu'on n'ait rien prévu pour les Francophones qui sont au secondaire ou qui s'y acheminent. Ils ne sont vraiment pas dans le portrait si ce n'est que pour grossir le nombre des élèves du programme d'immersion. Au Nouveau-Brunswick, selon un jugement qu'a rendu cet été le juge Guy Richard, une telle situation est "un non-sens logique et pédagogique".

Il faut bien le reconnaître, nous sommes en train de perdre l'école J.H. Picard. Il n'y a pas tellement longtemps, on disait que c'était la seule école secondaire française d'Edmonton. Il y a même des gens qui croient encore cela. Mais si on accepte d'aller dans la direction qu'on nous a indiquée jeudi soir dernier, il est assuré que dans quelques années les élèves francophones du secondaire d'Edmonton, déjà minoritaires dans cette province et dans cette ville, le seront jusque dans leur propre école.

Et ce qui m'a semblé particulièrement inquiétant lors de cette assemblée, Monsieur le rédacteur, c'est que bien des parents francophones semblent s'accomoder d'une situation qui va au détriment de l'éducation de leurs propres enfants.

## A Edmonton

# Nouvelle coopérative

Par Claude Roberto

Pour la première fois à Edmonton, une coopérative francophone d'habitation à possession continue s'ouvrira dans environ une année. Nouvelle transmise par Monsieur Ron Poirier du Conseil Albertain de la Coopération.

Une dizaine de familles s'intéressent actuellement au projet. N'est pas encore établi le choix de l'endroit où seront construites les maisons. Mais deux possibilités se présentent, Bonnie Doon ou le West End.

Il y a un avantage avec le lot dans le West End, souligne Monsieur Poirier. Il permettra en effet un centre social et culturel au sein de la coopérative. Rien de plus normal puisque cette dernière réunira des personnes partageant la même identité.

Pour devenir membres du groupe, le revenu ou la situation familiale ne sont pas pris en considération et la seule condition est la connaissance du français.

Nombreux les avantages d'un tel projet. Le gouvernement fédéral garantit un emprunt à 100% sur 35 ans. Le loyer, qui n'augmente pas, ne peut jamais dépasser 30% du salaire. Et le loyer maximum correspond à la moyenne des plus bas loyers de la région.

On avait lancé l'idée d'une coopérative francophone d'habitation à Edmonton, il y a environ 7 ans, mais ensuite abandonné le projet à cause du prix élevé des terrains. A noter qu'Edmonton possède maintenant 23 coopératives de logement fondées par les anglophones et par divers groupes ethniques de la ville.

Quant au CAC qui s'est impliqué dans le nouveau projet à Edmonton après avoir vu l'intérêt porté par les francophones, "il se donne le rôle d'encourager les familles et de pousser l'affaire", précise Monsieur Poirier. "Une compagnie, Communautas, qui se spécialise dans ce genre d'habitation, vient d'être embauchée.

Le CAC et cette compagnie s'occupent déjà de la coopérative qui ouvrira à St-Isidore le 10 octobre. En effet c'est là que la première coopérative francophone de logement fut fondée en Alberta.

"Et ce serait intéressant d'en avoir plusieurs autres. Très bon pour regrouper les francophones", conclut Monsieur Poirier.

En octobre trois soirées d'information sont prévues à Edmonton, dans le West End, pour plus de renseignements, composez-le: 465-7818.



# Le Parlement canadien doit se prononcer

Ottawa - Le président de la Fédération des Francophones hors Québec, M. Léo LeTourneau, déplore l'escalade politique qui s'est développée autour de la question franco-manitobaine et qui menace d'en trahir les vrais enjeux.

Voir CONFUSION page 2

# "...confusion au sein de la population manitobaine", suite de la page 1

La levée de boucliers, suscitée par le chef de l'Opposition, M. Sterling Lyon, remet en question l'entente survenue entre la S.F.M., le gouvernement manitobain et le gouvernement fédéral. "Les référendums, dans plusieurs municipalités dont Winnipeg, ne pourront avoir pour effet qu'une plus grande confusion au sein de la population manitobaine", estime M. LeTourneau. Il appartient au gouvernement manitobain de jouer son rôle et d'enchâsser dans la Constitution les garanties linguistiques prévues dans l'entente.

Le Premier ministre du Canada a introduit la question manitobaine à la Chambre des Communes en invitant les partis d'opposition à voter une résolution qui appuierait le gouvernement du Manitoba dans sa démarche pour reconnaître la communauté franco-manitobaine. Comme M. Broadbent a déjà indiqué l'accord de son parti, il convient que M. Mulroney exerce son leadership national au-delà des considérations partisanes et amène son parti à prendre position en faveur de cette résolution.

Il est important, selon M. LeTourneau, que des mesures soient prises aux niveaux provincial et fédéral pour désamorcer la crise et rendre aux Franco-Manitobains leurs droits de vivre et de s'épanouir comme Francophone au Manitoba.

La F.F.H.Q., au nom des Francophones du pays, invite tous les intervenants à faire montre d'ouverture, de souplesse et de magnanimité pour permettre à la communauté franco-manitobaine d'occuper la place qui lui revient dans sa province. Une solution équitable à cette crise est essentielle si l'on veut assurer une unité canadienne qui ait un sens pour tous les Canadiens.

En conclusion, M. LeTourneau espère que les partis fédéraux s'entendront rapidement pour formuler une résolution d'appui au gouvernement du Manitoba l'incitant à respecter l'entente signée en mai dernier et incitant l'Assemblée législative à enchâsser cette entente dans la Constitution manitobaine.



# Des candidats, un poste, un choix

Idéalement, la gestion d'une coopérative, financière ou autre, repose sur le travail d'une équipe au même titre sinon davantage que dans une entreprise privée.

Pour que cette équipe fonctionne efficacement, il lui faut être compétente, équilibrée et motivée. Et cette harmonie peut exister dans la mesure où la sélection des ressources humaines qui la compose aura été clairvoyante et judicieuse.

Le recrutement du personnel peut provenir de plusieurs sources. Il faut alors choisir parmi les nombreux candidats qui ont postulé celui ou celle qui se rapproche le plus aux exigences fixées dans le profil de sélection.

LA PRESELECTION

Dans un premier temps, l'analyse des curriculum vitae et des offres de service reçues présente l'avantage d'accélérer le processus de sélection, et d'éviter de rencontrer en entrevue les candidats qui ne répondent nullement aux caractéristiques du profil de sélection. Plus le nombre de candidats est élevé, plus la sélection est sévère.

Pour nous aider, nous rechercherons dans l'information que les candidats ont donné, si le degré de formation et d'expérience est adéquat. Nous nous attarderons également à

- la présentation de l'information; les formulaires sont-ils bien remplis, avec ordre et propreté?

- les noms de références fournies sont-ils fiables?

- le salaire actuel et le salaire désiré; ce dernier est-il compatible avec l'échelle de l'organisation?

TESTS D'APTITUDES

Lorsqu'il est possible de le faire, des examens psychotechniques ou des tests d'aptitudes peuvent aussi donner des indications intéressantes sur les motivations, la personnalité, les habiletés et les connaissances des candidats.

L'ENTREVUE DE SELECTION

Avec l'exercice précédant nous devons avoir réussi à éliminer une autre partie des candidats qui s'avèrent moins aptes à remplir les fonctions selon les conditions établies. Seuls quelques privilégiés sont maintenant convoqués en entrevue de sélection. Cette entrevue consiste en une conversation du ou des responsable(s) de l'embauche avec les candidats dans le but de:

- obtenir les informations supplémentaires à celles contenues dans le curriculum vitae et l'offre de services;

- évaluer si les personnes peuvent ou pourront combler le poste offert à la caisse.

Les principales informations que nous recherchons dans une entrevue de sélection se rapportent, en parallèle avec le poste, à:

- la formation
- l'expérience
- les connaissances
- les habiletés
- l'intérêt du candidat à l'endroit de l'entreprise et de la fonction elle-même.

Par ailleurs, l'entrevue de sélection doit permettre au candidat de questionner ses interviewers sur l'entreprise, le poste visé, les conditions de travail, etc.

Or, pour que l'entrevue de sélection soit révélatrice, elle doit se dérouler dans une atmosphère favorable. Il est donc important que l'accueil calme l'anxiété présente chez tout candidat. Celui-ci mis en confiance, l'interviewer ou les interviewers poseront des questions suffisamment efficaces pour juger de la pertinence et de la véracité des informations. Les questions d'ordre général sont d'abord posées et deviennent de plus en plus spécifiques et personnelles à mesure que l'entrevue se déroule. Sont de rigueur ici, un vocabulaire précis, des questions ouvertes ne prêtant ni à oui ni à non de même que des questions qui ne contiennent pas plus d'une idée. Néanmoins les questions fermées peuvent s'avérer utiles pour vérifier les connaissances du candidat. En dernier lieu, le candidat est invité à poser des question. L'exercice dans son entier peut s'étendre d'une demi-heure, à deux heures, compte-tenu de l'importance du poste ouvert, de la façon avec laquelle est menée l'entrevue ainsi que du nombre d'interviewers.

CONCLUSION

Si plusieurs personnes participent à l'entrevue, elles doivent rassembler leurs notes et échanger leurs commentaires afin que la synthèse des informations recueillies auprès de chacun des candidats permette de les comparer et de déterminer celui qui semble le mieux répondre aux exigences.

Le processus de sélection entraîne toujours un investissement en temps, argent et risque. Il est donc très important de bien choisir. Quelques vérifications auprès soit d'employeurs, soit de personnes référées, complètent le dossier du candidat qui aura été choisi. Il sera alors averti par téléphone, et officiellement par écrit, de la décision et des conditions de l'embauche. Il sera sans doute satisfait! Il s'agira par la suite de bien l'accueillir le jour de son entrée en fonctions pour qu'il s'intègre rapidement et harmonieusement à l'équipe et à son nouveau milieu coopératif.

Article tiré de la revue "Le Mouvement", octobre 1982.





Francophonie Jeunesse de l'Alberta

EST A LA RECHERCHE DE DEUX

*Animateurs(trices)*

UN POUR CALGARY, ET UN POUR EDMONTON & NORD DE LA PROVINCE

TACHES:

- Travailler avec les jeunes de 14 à 25 ans (Conseils Etudiants, Cercles Jeunesse, Jeunes travailleurs)
- Aider ces groupes dans la planification et l'organisation d'activités.
- Travailler en étroite collaboration avec les écoles, les organismes francophones et le Bureau provincial de FJA

QUALIFICATIONS:

- Etudes et - ou expérience pertinente en animation.
- Connaissance du milieu
- Posséder un moyen de transport (un atout)

TRAITEMENT:

- entre $1,200 et $1,500 par mois selon les qualifications, plus certains bénéfices marginaux.

DUREE DE L'EMPLOI: octobre 1983 à juin 1984.

Les candidatures seront acceptées jusqu'au 5 octobre. Les intéressé(e)s sont prié(e)s d'expédier leur curriculum vitae à:

Daniel Leblanc, directeur général
Francophonie Jeunesse de l'Alberta
8925 - 82e avenue, Pièce 200
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2



# ACTIVITES SOCIO-CULTURELLES

**Vendredi le 30 septembre:**

Falher: Epluchette de blé d'inde à la salle Guy Donnelly Sportex de 20 h à 1 hre. Pour plus de renseignements 837-2026.

**Samedi, le 1er octobre:**

Edmonton: Rally annuel, Francophonie Jeunesse, disco avec André Roy en soirée. Centre Culturel St-Paul. Pour plus amples renseignements 469-1344

**Du 15 au 22 octobre:**

Edmonton: "Les Fourberies de Scapin", comédie en trois actes de Molière au Théâtre Français d'Edmonton. Pour tous informations supplémentaires téléphonez au 469-0829.

**Dimanche le 16 octobre:**

Calgary: Assemblée annuelle de la Société Franco de Calgary à la salle Sainte-Famille. Pour plus de renseignements 262-7074.




*1 an - 15$*

*2 ans - 25$*

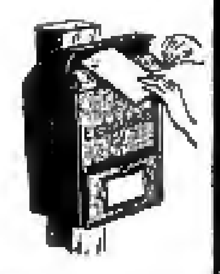
NOM: . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

ADRESSE: . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

VILLE: . . . . . . . . . . CODE POSTAL: . . . . . .




10008 - 109e rue
Edmonton, Alberta
T5J 1M4
Tél: 423-5672



# Phil Gibeau: A nouveau candidat

Par Marie Bert

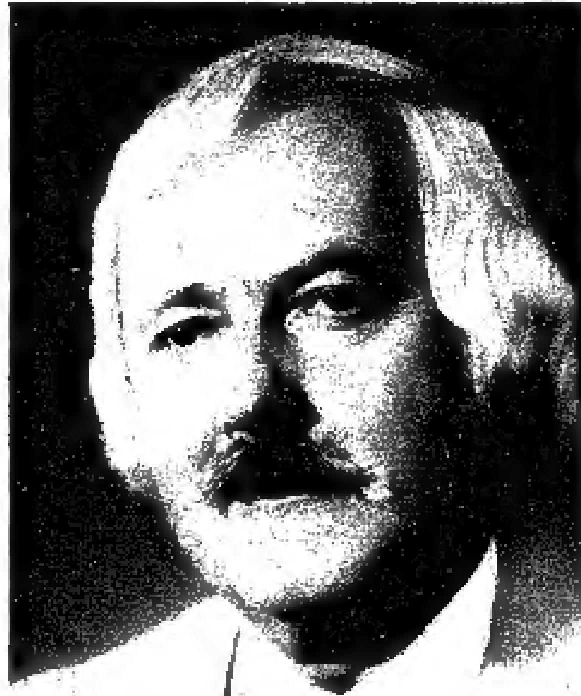
Monsieur Phil Gibeau, représentant depuis 5 ans l'Alberta à l'Association des commissaires scolaires du Canada, sera à nouveau le 17 octobre candidat à Edmonton au poste de commissaire catholique. Position qu'il a occupée pendant 9 ans.

Ses qualités exceptionnelles lui ont récemment permis aussi de devenir le premier président francophone de l'Association des commissaires scolaires de l'Alberta.

Eduqué à Morinville puis à Edmonton, au Collège Saint-Jean, il a donc apporté au cours des années de nombreuses contributions au système scolaire à l'échelle régionale aussi bien que provinciale ou nationale.

Le Franco: Quelle amélioration aimeriez-vous encore apporter?

Phil Gibeau: Je voudrais que les professeurs puissent se certifier. Actuellement le gouvernement accorde les certificats et les enseignants sont donc les seuls professionnels n'ayant pas le droit de se certifier. Au contraire la société doit se fier à ses professeurs. Et le système serait plus efficace, plus juste, plus sévère si les enseignants s'occupaient de certifier et de décertifier leurs collègues.



M. Philippe Gibeau, candidat au poste de commissaire pour les écoles catholiques d'Edmonton.

Le Franco: Avez-vous d'autres idées dont vous désireriez nous parler?

PG: Il faut améliorer le rôle des commissions scolaires au Canada et la participation des parents doit augmenter. En effet le système des commissions scolaires est le bastion de la démocratie. Et lorsque les parents sont responsables de l'éducation de leurs enfants, le système politique du pays est démocratique. Evidemment si les décisions en éducation sont prises par ceux qui sont près des jeunes, elles deviennent plus acceptables.

Le Franco: Vous vous êtes beaucoup intéressé au financement des systèmes scolaires. Avez-vous trouvé des moyens d'améliorer les revenus de la commission catholique?

PG: Oui. Par exemple, j'ai suggéré au gouvernement que, lorsque le titre d'une propriété est transféré, l'avocat détermine si les taxes seront envoyées à l'école publique ou catholique. Cela augmenterait certainement les revenus de notre système catholique. Nous attendons une réponse à cette recommandation.

Le Franco: Votre influence s'étend maintenant en dehors de l'Alberta, n'est-ce pas?

Voir INFLUENCE page 4



A Rivière la Paix

# Le bingoton 10,000$

Par Simone Laberge

Le marathon bingo de la régionale de l'ACFA de Rivière la Paix a eu lieu le 10 septembre à Donnelly.

Malgré la température idéale, ensoleillée, propre aux travaux des champs, environ 350 personnes y sont venus "bingotonner" une bonne dizaine d'heures d'affilées. Le programme de la journée consistait à jouer quatre séries de 25 parties chacune à 100$ (C'est-à-dire 100 parties à 100$). Un enjeu à gagner de 10,000$

L'arène de Guy Donnelly Sportex avait été très bien aménagé pour la circonstance, tables, chaises, bon système de haut-parleur, très bons "callers" bilingues, tableaux d'affichage, restaurant sur place, chauffage etc. L'atmosphère qui y régnait: calme, attentive, on ne peut pas dire détendue, puisqu'il y avait toujours ce stress constant, créé par les joueurs tout empressés à trouver leurs chiffres, espérant, avec un ardeur croissant à mesure que les heures s'avançaient, que le GROS LOT leur tomberait du ciel... (Après tout... tous les "bingotonneurs" le méritaient bien ... et pas seulement les mêmes... ah! les chanceux...)

Il faut aussi mentionner que chaque paroisse avait sa "petite" part de responsabilité tout au cours de la journée. Une réunion spéciale avait précédée le marathon à laquelle assistait une quarantaine de personnes. La coordinatrice Madame Georgette Fournier, principale organisatrice du bingo, expliqua la marche à suivre et le travail des différentes équipes paroissiales qui devaient se succéder pour assurer le bon déroulement du programme.

Monsieur Raymond Thibault, président de la régionale, avec qui nous avons communiqué, nous prie de mentionner: "Que même si le côté financier n'a pas atteint, totalement, l'objectif projeté, par contre la collaboration, la bonne entente, le dévouement des gens et la participation obtenue ont été sans précédent jusqu'à date à la régionale". Il veut aussi remercier tous les gens qui d'une façon ou d'une autre ont apporté leur collaboration à la réalisation de ce projet.

# EDITORIAL

## Où sera situé l'école française?

Depuis plus d'un an que nous parlons d'école élémentaire française pour la ville d'Edmonton et on arrive pas encore à décider où elle sera située cette école. La Commission scolaire catholique d'Edmonton, faisant suite aux vives pressions de la part d'un groupe de parents, a accepté en principe la mise sur pied d'une école élémentaire française. Ses administrateurs travaillent ardemment sur ce dossier pour arriver à trouver la meilleure solution possible. On est en droit de se demander cependant si la solution éventuelle sera la meilleure pour les élèves et leurs parents ou pour la Commission scolaire et ses administrateurs.

Les responsables de ce projet d'école française ont mentionné plusieurs possibilités, dont l'école St-Thomas d'Aquin, les écoles Grandin, St-Margaret et J.H. Picard. Mais laquelle choisira-t-on et sur quels principes se basera-t-on pour prendre cette décision fort importante?

Ceux qui ont entendu M. Len Hanack de la Commission scolaire catholique d'Edmonton, jeudi soir le 22 septembre dernier, savent maintenant que la Commission a l'intention de déménager les élèves de l'école J.H. Picard (9e à la 12e année) à l'école St-Mary à l'angle de la 99e rue et la 70e avenue pour que cette dernière devienne la grande école secondaire "communautaire de la francophonie".

Il est évident donc que les administrateurs ont déjà mis sur feuilles plusieurs éléments d'un plan qu'ils espèrent faire accepter par les commissaires d'école et aussi par les parents.

Le problème avec cette suggestion de transférer l'école Picard à l'école St-Mary, c'est que cette dernière est beaucoup trop grande pour en faire une école française. Avec 900 places à remplir il faudra s'adjoindre un nombre très élevé d'anglophones issus des écoles d'immersion primaires et intermédiaires. St-Mary deviendrait donc une école d'immersion de la 9e à la 12e année inclusivement.

Cette année l'école J.H. Picard compte 500 élèves de la 7e à la 12e année inclusivement dont environ 40% sont anglophones. Donc quelque 300 élèves sont francophones. De la 9e à la 12e année il doit y avoir pas moins de 200 élèves francophones. Il est très évident que rendus à St-Mary, les jeunes francophones, qui sont en situation minoritaire dans la société canadienne et albertaine, le seront également dans l'école qui leur est destinée. A St-Mary, les retrouvera donc quelque 200 étudiants francophones et quelque 100 étudiants anglophones de l'école Picard.

Mais la commission scolaire a réalisé fort bien que la popularité des programmes d'immersion au niveau élémentaire depuis quelques années va créer un besoin pressant sur le niveau secondaire. Les quelques 600 places en trop à l'école St-Mary en 1984 seront comblées avant 1990 par des élèves en très grande majorité anglophones venant des écoles d'immersion.

En fin de compte il vaudrait mieux dire que l'école St-Mary devient une école d'immersion pour les anglophones dans laquelle on va assimiler les 200 élèves francophones de l'école Picard.

Et qu'adviendra-t-il de l'école J.H. Picard à laquelle s'était identifiée la communauté francophone? Ses chances d'être choisie comme école française élémentaire, de la première à la 8e année, sont minimes. A l'école St-Thomas il y a 150 petits francophones qui étant à proximité se rendraient probablement à Picard. Ajoutons à cela un certain nombre en provenance de d'autres écoles. Les administrateurs avancent eux-mêmes un chiffre d'environ 200 élèves. Il faut ajouter à cela la centaine d'élèves francophones des 7e et 8e années qui sont déjà à Picard et le grand total atteint 300 élèves.

Nous savons que l'école Picard peut accueillir 500 élèves confortablement. N'étant pas assez nombreux pour remplir cette école les petits francophones seront donc acheminés ailleurs. Ils iront à St-Thomas, à l'école Grandin, ou à l'école St-Margaret; on ne sait pas encore exactement où.

Mais attendons une petite minute. Nous avons donc 300 élèves francophones de la première à la 8e année inclusivement et 200 élèves de la 9e à la 12e année. 300+200 ça fait 500. Pourquoi ne pas faire une école française de la première à la 12e année avec l'école J.H. Picard?

Tout de suite les objections se font connaître. D'abord certains responsables de l'éducation nous disent que les deux clientèles, élémentaire et secondaire, sont tellement différentes qu'on ne peut les servir adéquatement qu'en les séparant. Les arguments pour et contre cette thèse sont nombreux, mais il est certain que de telles écoles existent encore aujourd'hui sans qu'on en pense du mal.

D'autres craignent la faiblesse dans les petits nombres. Qu'au niveau secondaire surtout on ne puisse jouir de tous les programmes optionnels, faute de fonds qui se rattachent au nombre d'étudiants. Mais il existe des programmes d'aide aux gouvernements, provincial et fédéral, justement pour dispenser la même qualité dans l'enseignement aux groupes des deux langues officielles du pays.

D'autres encore s'objecteront à ce que l'on refuse l'accès à l'école française aux anglophones des écoles d'immersion. Que St-Mary devienne comme prévu l'école secondaire d'immersion et les anglophones, pour qui le français est une deuxième langue, y seront tout aussi bien servis.

Ce qui nous apparaît évident c'est que la planification qui se fait à l'heure actuelle au sein de la Commission scolaire catholique d'Edmonton se fait sans considération aucune pour les besoins en éducation des francophones. Cette planification répond exclusivement aux besoins des anglophones dans les programmes d'immersion.

**Paul Denis**

# Lettres ouvertes

## "...Il faut obtenir l'arrêt des combats..."

**Monsieur Pierre Elliott Trudeau**
**Premier Ministre du Canada**

Monsieur le Premier ministre,

Les évêques canadiens réunis en Assemblée plénière désirent vous manifester leur vive inquiétude concernant la situation au Liban. J'ai l'honneur de vous soumettre la résolution suivante votée lors de la session tenue du 12 au 16 septembre 1983.

"Nous sommes profondément préoccupés par le nouveau cycle de violence aveugle qui s'abat sur les populations civiles du Liban déjà éprouvées par huit ans de guerre, qui entraîne dans la souffrance et dans la mort de très nombreuses victimes innocentes et qui cause des dégâts matériels considérables.

Le regard angoissé des enfants, des femmes, des vieillards, des handicapés et des sans-abri du Liban interpelle notre conscience d'hommes et de chrétiens. Nous ne pouvons le croiser et rester indifférents. Nous demandons aux autorités canadiennes de concert avec les gouvernements des autres pays de déployer tous les efforts nécessaires pour aider le gouvernement légalement constitué du Liban à établir son autorité sur tout le territoire national pour assurer la sécurité, réaliser l'entente nationale et reconstruire le pays.

Dans l'immédiat, il faut obtenir l'arrêt des combats dans le chouf et porter des secours humanitaires à la ville de Deir-el-Kamar ou soixante mille chrétiens sont assiégés, sans eau, sans électricité et sans hôpital, menacés d'un horrible massacre."

Assuré que notre pays se joindra aux nombreux autres qui élèvent leurs voix pour le rétablissement de la paix au Liban, je désire vous exprimer l'assurance de nos prières et de la collaboration la plus empressée de tous les évêques catholiques du Canada.

Le président de la Conférences des évêques catholiques du Canada
Henri Légaré, o.m.i.
Archevêque de Grouard-McLennan




Journal hebdomadaire publié le mercredi, au service des 150,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.

**Directeur-rédacteur:** Paul Denis

**Directeur des ventes:** Michel Bacula

**Composition-montage:** Julie B. Fillion

**Administration-montage:** Louise McKnight

**Adjointe au montage:** Johanne B. Cornellier

Toute correspondance doit être adressée au **Franco-Albertain**, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4. Téléphone (403) 423-5672.

L'abonnement annuel coûte: 1 an: 15.$
2 ans: 25.$

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 2881


## Influence suite de la page 3

PG: Oui. Ainsi au Québec, le gouvernement voulait abolir les écoles "confessionnelles séparées! Les francophones catholiques du Québec ne réalisaient pas que cet abolissement allait jouer contre eux. Mais, ils se sont unis aux anglophones protestants pour s'opposer à cette proposition. Et j'ai été impliqué dans le problème.

**Le Franco:** Quelle est votre position au sujet d'une école française à Edmonton?

PG: L'école française est un fait accompli à cause de la loi nous obligeant à la créer. Bientôt apparaîtront des écoles françaises avec l'anglais comme langue seconde et des écoles anglaises avec le français comme langue seconde. En septembre 1984, nous aurons notre école française à Edmonton. Dans les autres provinces, l'école française est un fait accompli. Pourquoi pas en Alberta?

Ce qu'il faut discuter maintenant, c'est la structure et la programmation d'une telle institution. Il faut purifier nos programmes qui avant 1967 étaient meilleurs.

**Le Franco:** Pourquoi meilleurs?

PG: Après 1967 il a fallu s'adapter pour accommoder les anglais qui voulaient apprendre le français. Et de là sont nées les écoles d'immersion.

**Le Franco:** Pourquoi considérez-vous le catholicisme comme important dans une école française?

PG: C'est notre mandat. Nous connaîtrons d'ailleurs avant longtemps des écoles publiques françaises.

**Le Franco:** Vous êtes un agriculteur à la retraite et non pas un professeur. Que pouvez-vous apporter de différent en tant que commissaire?

PG: Je peux interpréter pour le bien des enfants les demandes des enseignants sans être influencé. Les éducateurs apportent tous les jours de nouvelles idées. Il faut des parents pour juger sans biais.

**Le Franco:** Si vous êtes réélu, à quels problèmes vous attaquerez-vous?

PG: Je me pencherai sur les questions financières, j'aiderai les professeurs pour convaincre le gouvernement qu'ils devraient se certifier et se décertifier entre eux-mêmes, je ferai mon possible afin de surveiller le programme d'éducation familiale et l'introduction du nouveau programme de religion dans les écoles secondaires.

**Le Franco:** Nous vous remercions.

Pour rentrer en contact avec Monsieur Gibeau, composer le 455-8465. M. Gibeau a six enfants dont deux filles enseignant le français dans des écoles en Alberta.

# John Higgins

## Un autre candidat à la Commission catholique

Par Marie Bert.

M. Higgins se présentera aux élections du 17 octobre à Edmonton comme commissaire scolaire catholique, vient-il d'annoncer.

Agé de 35 ans et anglophone d'origine irlandaise, il vit en Alberta depuis 1974. Architecte de profession, il est bien connu pour son dévouement au catholicisme et il a développé au cours des années un profond intérêt en éducation. Bientôt père d'un second enfant, il soutient, avec son épouse Kathleen, le mouvement Pro-life.

M. Higgins nous a confié la nouvelle approche qu'il désirerait voir appliquer au système scolaire actuel.

Le Franco: Quelles améliorations aimeriez-vous apporter?

JH: Tout d'abord les écoles devraient être plus explicitement romaines catholiques. Il faudrait non seulement enseigner l'histoire de l'église, mais aussi montrer comment vivre la foi dans le monde concret. Le curriculum vient du gouvernement provincial. La seule différence entre les deux systèmes, catholique et public, réside dans la dimension religieuse. Et si nous n'élargissons par l'éducation religieuse dans nos écoles, le système public nous absorbera très bientôt.

Ensuite les enseignants devraient avoir plus de temps pour préparer leurs leçons, pour continuer leur éducation et poursuivre leur développement professionnel. C'est nécessaire puisque les techniques pédagogiques se développent.

Enfin l'école devrait devenir une entreprise académique et ne pas se mêler des problèmes sociaux tels que la drogue. Car elle n'est pas compétente pour traiter de ces sujets.

Le Franco: Par conséquent, plus de temps de préparation pour les enseignants et la nécessité de poursuivre leurs études. Cela peut poser des problèmes financiers puisqu'il faudra embaucher, plus de personnel, n'est-ce pas?

JH: Je n'accepte pas les arguments financiers. Et ces améliorations valent la peine de dépenser plus d'argent.

Le Franco: Songez-vous à d'autres changements?

JH: Oui, Les professeurs ne doivent pas passer du temps à s'occuper d'équipes sportives, de clubs, de bulletins... Ces tâches peuvent être prises en mains par des volontaires ou des parents. D'ailleurs, s'il en est ainsi, les enseignants auront plus de temps pour préparer leurs leçons et s'occuper de leur propre développement professionnel.

Le Franco: D'autres idées?

JH: On pourrait former des classes avec plusieurs années afin que les plus jeunes apprennent des plus âgés. Selon mon expérience, une telle méthode élève le niveau de la classe. D'autre part, comme architecte, je favoriserais de petites écoles avec plus de lumière naturelle.

Le Franco: Que pensez-vous des programmes offerts dans les écoles, à part la question religieuse déjà abordée?

JH: Je voudrais voir plus de langues dans les écoles. Et le français est important. La France, n'est-elle pas la plus vieille fille de l'église? Quant aux Beaux Arts, il ne faut pas les isoler. Car une dissertation bien écrite, une expérience scientifique réussie égalent, du point de vue esthétique, une sonate. Dans les lieux publics,

**Voir**

**LANGUES**

**page 9**



Par
Claude
Cornellier

# Spor'dinaire

## OUCH!

Et voilà qui est fait: les Expos sont morts! Rassurez-vous immédiatement, je n'ai pas versé de larmes. Bien sûr, quelques sautes d'humeur incontrôlables ont ponctué la diffusion du programme double de jeudi dernier face aux Phillies, mais à part ça, ce fut une mort très douce, en ce qui me concerne.

Voyez-vous, je m'y habitue à ces dénouements de dernière semaine où l'équipe montréalaise nous fait espérer pendant quelques jours, pour ensuite nous laisser tomber on ne peut plus lâchement. Cette saison n'aura rien de différente des quatre ou cinq (je ne parviens plus à me rappeler!) précédentes.

Et voilà qu'il nous faut (encore) regarder vers l'avant. Des faiblesse, il y en a et elles sont apparentes: un joueur de deuxième but, un champ droit, un partant gaucher et un releveur de qualité. A l'attaque, il ne s'agit que d'un peu plus d'opportunisme et peut-être d'un frappeur de longue distance gaucher.

Mais où trouver ces joueurs? Et comment les acquérir?

A mon avis, il n'y a qu'un seul joueur intouchable sur l'équipe, et c'est André Dawson. On peut facilement qualifier ce joueur de super-étoile, puisqu'il allie rapidité, puissance et excelle en défensive. Il reste donc des bonshommes tels Carter, Oliver, Wallach, Cromartie, Rogers et Reardon.

Le premier, Gary Carter, est sûrement le meilleur receveur défensif des majeures et il serait presque ridicule de s'en défaire. Oliver pourrait intéresser plusieurs équipes de la Ligue Américaine qui sont à la recherche d'un bon frappeur délégué. Tim Wallach a connu une excellente saison, et sa valeur marchande est sûrement très élevée. Quant aux trois derniers, Rogers, Cromartie et Reardon, ils ont le potentiel pour aider plus d'une équipe.

Je ne me fais surtout pas d'illusions. Les Expos ne parviendront pas à mettre la main sur un George Brett ou un Dan Quisenberry, mais il demeure que plusieurs équipes ont connu des saisons médiocres, tels Kansas City, St-Louis, les Yankees de New-York, Milwaukee et Californie, et que ces équipes procéderont activement au marché des échanges.

Il n'y a pas de solution faible possible pour l'équipe: il faut passer à la tâche rapidement et à grands coups. Qu'on se débarasse donc du vieux bois mort innefficace et qu'on soigne donc la blessure qui s'ouvre et saigne maintenant de façon abondante.

Ils furent plus de 2,300,000 à accourir au stade Olympique cette saison, et à repartir la tête basse. Si on n'agit pas dans les délais les plus brefs, on aurait avantage à transformer le Stade en "East Montreal Mall"... ça attire autant de gens, mais ils ne repartent pas déçus!

Bonne Semaine!

## Drapeau et ses prédictions...

(S.O.P.) — Décidément, le maire de Montréal, Jean Drapeau, continue de faire parler de lui au sujet des Jeux olympiques.

Une citation de M. Drapeau s'est en effet classée au quatrième rang d'une série de 303 mauvaises prédictions sportives recueillies par l'Américain Wayne Coffey dans un livre intitulé "303 of the World's Worst Predictions" (303 des plus mauvaises prédictions au monde).

La citation retenue est la suivante: "Les Jeux olympiques n'ont pas plus de chances de se solder par un déficit qu'un homme d'avoir un enfant."

La pire prédiction de l'histoire, selon l'auteur, appartient à un nommé Tris Speaker, qui avait critiqué la décision de Babe Ruth d'abandonner sa carrière de lanceur pour se concentrer sur celle de frappeur.

"Ruth a fait une grave erreur, avait dit Speaker à l'époque. En ne jouant qu'une fois par semaine, il pourrait prolonger sa carrière et devenir un joueur-étoile."

Coffey accorde la deuxième place au propriétaire des Yankees, George Steinbrenner, pour avoir dit à l'achat de l'équipe en 1973: "Je ne m'impliquerai pas dans les opérations quotidiennes de l'équipe. Je suis trop occupé avec mes entreprises de distribution."



### Information et référence

Une position de préposée à la clientèle est présentement disponible dans un centre de référence téléphonique du Gouvernement Fédéral.

Expériences en information et références désirables. Maîtrise de la langue française et anglaise.

Faire parvenir votre demande ainsi que votre curriculum vitae avant le 7 octobre 1983 au centre de référence téléphonique.

Bureau de Service Canada
a-s Dorothée Désormeau
10138 - 101e rue
Edmonton, Alberta
T5J 0S4

## Cartes d'affaires et Professionnelles...




# Horaire de télévision

## SAMEDI
### 1er octobre

07h30 Camimère
07h45 Merci M. Nee
08h00 Nils Holgersson
08h30 Passe Partout
09h00 Rémi
09h30 Candy
10h00 Ulysse 31
10h30 La vallée secrète
11h00 D'hier à demain
11h30 Baseball des Expos Montréal à New York
14h00 Bagatelle
15h00 Les héros du samedi
16h00 La semaine parlementaire à Ottawa
17h00 La course autour du monde
18h00 Les Chinois
19h00 Le monde merveilleux de Disney
20h00 Cinema: "Superman I"
22h45 Le téléjournal
23h05 Le régional
23h20 La politique fédérale
23h30 Cinema: "Les Borsalini"

## DIMANCHE
### 2 octobre

07h30 Docteur Doolittle
08h00 Tom et Jerry
08h30 Passe Partout
09h00 Les contes de la forêt verte
09h30 Klimbo
09h45 Si tous les gens du monde
10h00 Le jour du Seigneur
11h00 Football Américain
14h00 Coup d'oeil
15h00 Jamborée Mondial 83
16h00 Magazine de la semaine verte
17h00 Second regard
18h00 Science-réalité
18h30 Se sens des affaires
19h00 Court circuit
19h30 Les beaux dimanches: Superstar Guy Lafleur
20h30 Le téléjournal
20h50 Les beaux dimanmanches: Mozart
22h20 Les beaux dimanches: Peintres Canadiens
22h50 Le régional
23h05 Présentation du ciné-club
23h10 Ciné-club: "Octobre"

## LUNDI
### 3 octobre

09h30 En mouvement
09h45 Sur le bout de la langue
10h00 Passe Partout
10h30 A tire d'aile
10h45 Tape Tambour
11h00 Rien que pour vous
11h30 Star Trek
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 Cinéma: "Philly Burgess and McLean"
16h00 Bobino
16h30 Les Schtroumpfs
17h00 Le grand frère
18h00 Ce soir
18h30 Avis de recherche
19h00 Drôle de vie
19h30 Terre humaine
20h00 La bonne aventure
20h00 Poivre et sel
20h30 La bonne aventure
21h00 Quincy
22h00 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h30 Le point
23h00 Coup d'oeil
23h15 Nana

## MARDI
### 4 octobre

09h30 En mouvement
09h45 Les 100 tours de contour
10h00 Passe Partout
10h30 A tire d'aile
10h45 Tape tambour
11h00 De bien belles choses
11h30 Les aventures de Virulysse
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 Cinéma: "Barnabé"
16h00 Bobino
16h30 Les nouvelles aventures de Popeye
17h00 L'incroyable Hulk
18h00 Ce soir
18h30 Avis de recherche
19h00 Le Vagabond
19h30 Monsieur le Ministre
20h00 Télé-sélection: "Portrait d'une effeuilleuse"
22h00 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h30 Le point
23h00 Rencontres
23h30 Les chocs de la vie
24h00 Cinema: "Attachez vos ceintures"

## MERCREDI
### 5 octobre

09h30 En mouvement
09h45 Les 100 tours de centour
10h00 Passe Partout
10h30 A tire d'aile
10h45 Tape tambour
11h00 Zig zag
11h30 Un animal, des animaux
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 Le temps de vivre
16h00 Bobino
16h30 Au jeu
17h00 Grizzly Adams
18h00 Ce soir
18h30 Avis de recherche
19h00 Les Glorieux
19h30 Masabielle
20h30 Merci camarades
21h30 Horizon Alberta
22h00 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h30 Le point
23h00 Reflets d'un pays
24h00 Cinema: "Bruit & Silence"

## JEUDI
### 6 octobre

09h30 En mouvement
09h45 Les 100 tours de Centour
10h00 Passe Partout
10h30 A tire d'aile
10h45 Tape tambour
11h00 Le droit au féminin
11h30 Daniel Bertolino, l'exploration et vous
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 Cinéma: "Parce qu'il est mon ami"
16h00 BOBINO
16h30 Traboulidon
17h00 Robinson Suisse
17h30 La vie secrète des animaux
18h00 Ce soir
18h30 Avis de recherche
19h00 Génies en herbe
19h30 La vie promise
20h00 Les grands films: "Un drôle de flic"
22h00 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h30 Le point
23h00 À première vue
23h30 Cinéma: "L'amour en question"

## VENDREDI
### 7 octobre

09h30 En mouvement
09h45 Les 100 tours de Centour
10h00 Passe Partout
10h30 A Tire d'aile
10h45 Tape tambour
11h00 Reflets
11h30 Mordicus
12h00 Première édition
12h05 Fariboles
12h30 Allo Boubou
13h30 Au jour le jour
14h30 La chasse aux trésors en hélicoptère
15h30 Les héritiers
16h00 Bobino
16h30 Légendes indiennes
17h00 La route de l'amitié
17h30 La clé des bois
18h00 Ce soir
18h30 Avis de recherche
19h00 Par les chemins d'Ambroise
19h30 Pile ou face
20h00 Déjà 20 ans
21h00 Hors série
22h00 Sports Alberta
22h05 Le téléjournal
22h30 Le point
23h00 Vivre en forme
23h05 Cinema: "Opération Tonnerre"
01h05 Ciné-nuit: "Tendresse"



**Beaux Dimanches**

**"Champs Elysée"**

**9 octobre 1983**



**Court-circuit**

**La vie promise**



# Joseph André Chenard

Joseph André Chenard, un des premiers pionniers de Tangente, est décédé vendredi dernier, le 16 septembre, à l'âge de 76 ans. Il rendit l'âme lors de la visite du Québec de deux de ses frères Charles et Robert et d'un filleul, Noël.

C'est à Ste-Hélène, Québec que naissait Joseph, le 14 juillet 1907. Le fils aîné d'une famille de douze, il quitte la famille à 17 ans pour se diriger vers l'Alberta. D'abord, il s'aventure en Saskatchewan chez ses oncles, ensuite il nourrit l'espoir d'être fermier dans la région du Lac Magloire, tous près de Falher, Alberta. Il décide de quitter cet endroit et en 1929, se trouve un Homestead à Tangente. Ce brave et courageux pionnier choisit si bien son emplacement, qu'il y vécu jusqu'à sa mort.



Le père "Joe" 1907-1983

En 1932 il s'unit à Germaine Granger et de cette union devait naître 10 enfants tous vivants, sauf deux bébés décédés à la naissance.

M. Joseph Chenard laisse donc, pour pleurer sa perte son épouse Germaine, cinq fils et trois filles soit Aristide, Noël, Lucien, Rosaire de Tangente et Gérard d'Edson. Ainsi que Marie Jeanne Laurin, Lorraine Bouchard de Tangente et Lise Bouchard d'Edmonton. En plus, il laisse 25 petits-enfants et un arrière petit-enfant, 4 frères et 3 soeurs, tous au Québec, soit Charles, Robert, Roger, André, Marthe Couture, Jeanne Michaud et Irène Bérubé.

Le service fut concélébré par les Rév. Père Lachance omi et O. Pinard omi et D. Dubuc omi.

L'Inhumation a eu lieu au cimetière de la paroisse des Saints Martyrs Canadiens de Tangente. Que son âme repose en paix.

La famille tient à remercier les nombreux amis qui leur ont porté appui pendant ce temps difficiles.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS PUBLIC

Nouvelle procédure. Demandes de renouvellement de licences: Dans le cadre de ses efforts en vue de simplifier la procédure de délivrance de licences, accélérer le traitement des demandes et réduire la paperasserie et les frais encourus présentement par les titulaires, le Conseil a décidé d'appliquer, dans certains cas, une procédure simplifiée de renouvellement des licences de stations de radio MA, MF, de télévision et d'entreprises de télédistribution. Cette nouvelle procédure permet aux titulaires de présenter une demande de renouvellement qui nécessite beaucoup moins de documentation qu'auparavant, dans le cas où le Conseil est convaincu que la demande ne pose aucun problème réclamant une analyse publique plus détaillée du rendement passé de la titulaire ou de ses projets à venir.

Tous les documents du C.R.T.C. sont publiés intégralement, dans les deux langues officielles, dans la Partie I de la "Gazette du Canada" que l'on peut consulter dans la plupart des bibliothèques de référence; de plus, on peut acheter des exemplaires de la Gazette dans les librairies où sont vendues les publications du gouvernement canadien. On peut également prendre connaissance de tous les documents du Conseil aux bureaux du C.R.T.C.; et des décisions, aux locaux du titulaire de la licence aux heures normales de bureau. Les groupes de pression peuvent se procurer des exemplaires des documents du C.R.T.C. en téléphonant aux bureaux du Conseil à: Ottawa-Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 949-6297; Vancouver (604) 666-2111. (PN-203)



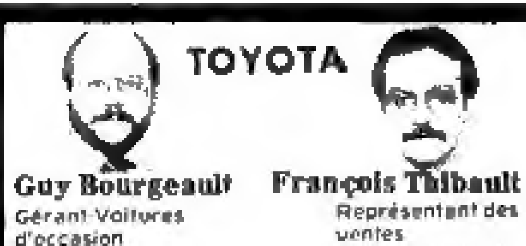
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

**avis de décision**

Décision CRTC 83-694; Northern Cablevision Ltd; Bonnyville, Alta; A la suite d'une audience publique tenue à Calgary le 24 mai 1983, le CRTC annonce qu'il approuve les propositions visant à ajouter la distribution des signaux de CITV-TV Edmonton et CFMI-FM Vancouver, qui seront reçus via satellite du réseau Les CANCOM et à supprimer le service de programmation spécial (météo et musique d'ambiance), ainsi que les signaux de CKUA FM et CKXM-FM Edmonton. La proposition visant à changer le moyen de réception de CIRK-FM Edmonton, soit du micro-ondes au satellite en provenance du réseau de la CANCOM, est également approuvée. Lors de l'audience publique du 19 oct. 1982 portant sur le renouvellement de cette licence, la titulaire avait fait savoir qu'elle était disposée à fournir des services de la CANCOM de langue française s'il y avait une demande suffisante au sein de la collectivité pour ces services. Compte tenu du nombre considérable de résidants de langue française à Bonnyville et leur intérêt manifeste en vue de recevoir davantage de services de langue française, le Conseil s'attend à ce que la titulaire prenne les dispositions nécessaires afin de distribuer, le plus tôt possible, un plus grand nombre de services de langue française disponibles auprès de la CANCOM. Le Conseil s'attend également à ce que la titulaire lui fasse parvenir un rapport à cet égard dans les six mois suivant la date de la présente décision. La titulaire a également proposé de modifier sa licence en majorant de 2,60$ son tarif d'abonnement mensuel maximum autorisé pour les coûts liés à la prestation des services de la CANCOM susmentionnés. Cet aspect de la demande est approuvé en partie. Le tarif d'abonnement mensuel maximum actuel de la titulaire est de 10,60$ et une majoration à 11,13$ devant entrer en vigueur le 12 janvier 1984 a été autorisée par la décision CRTC 83-9 du 12 janvier 1983. Le Conseil estime qu'une majoration de 1,80$ est justifiée en fonction des frais que doit verser la titulaire à la CANCOM et afin de couvrir les coûts d'exploitation directs marginaux devant être engagés aux fins de la prestation des services de la CANCOM. En conséquence, il approuve une majoration du tarif d'abonnement mensuel maximum à 12,40$ en vigueur immédiatement et à 12,93$ devant entrer en vigueur le 12 jan. 1984. Cette majoration de 1,80$ ne peut être imposée que lorsque les nouveaux services seront disponibles aux abonnés. Décision CRTC 83-695; Northern Cablevision Ltd; Grande Cache (Alta); A la suite d'une audience publique tenue à Calgary le 24 mai 1983, le CRTC annonce qu'il approuve les propositions visant à ajouter la distribution des signaux de CITV-TV Edmonton et CFMI-FM Vancouver, qui seront reçus via satellite du réseau Les CANCOM à changer le moyen de réception de CIRK-FM Edmonton au satellite en provenance du réseau de la CANCOM et à ajouter la distribution du Service de télévision du Nord de langue française de la Société Radio-Canada, qui sera reçu via satellite. Le Conseil refuse la proposition de la titulaire visant à distribuer le service d'émissions éducatives en provenance du "Knowledge Network" de la West Communications Authority (Colombie-Britannique). La titulaire propose également de modifier sa licence en faisant passer le tarif d'abonnement mensuel maximum de 12,19$ à 15,24$. Cet aspect de la demande est approuvé en partie. Le Conseil approuve une majoration du tarif d'abonnement mensuel maximum à 13,77$, y compris les frais d'acheminement de signaux éloignés, qu'il estime justifiée en raison des frais que doit verser la titulaire à la CANCOM et pour couvrir les coûts d'exploitation directs marginaux devant être engagés aux fins de la prestation des services de la CANCOM. En conséquence, cette majoration ne peut être imposée que lorsque les nouveaux services seront disponibles aux abonnés.

Canada




Commission canadienne des transports

Canadian Transport Commission

Référence No 2-T210 (252-83) (AOL)
Rôle No. 8584

**TIME AIR (1982) LTD.
CHANGEMENT DE CONTROLE**

Par ordre du Comité des transports aériens, avis est par la présente donné, en vertu de l'article 27 de la Loi nationale sur les transports et de l'article 22 du Règlement sur les transporteurs aériens, CRC 1978, chap. 3, tel que modifié, avis est par la présente donné des souscriptions projetées d'actions résultant d'un changement de contrôle de Time Air (1982) Ltd., de 47851 Alberta Ltd. à 47851 Alberta Ltd., Pacific Western Airlines Ltd. et aux employés de Time Air (1982) Ltd.

Time Air (1982) Ltd. est autorisée, en vertu du permis A.T.C. 1045-46 (NS) et d'une autorisation provisoire transitoire, à exploiter divers services aériens commerciaux en Alberta et en Colombie-Britannique.

Toute personne visée par le projet de transaction ou toute association ou autre organisme représentant des entreprises de transport visée par cette transaction peut s'opposer à la transaction en invoquant le motif qu'elle restreindra indûment la concurrence ou nuira autrement à l'intérêt public. Toute intervention contraire à l'agrément du transfert précité doit être envoyée au Secrétaire du Comité des transports aériens, Ottawa, K1A 0N9, et des copies doivent être envoyées au parties visées par la transaction ou à leurs représentants au plus tard le 20 octobre 1983, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

Le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur l'avis du projet, les détails des autorisations détenues par Time Air (1982) Ltd. ainsi que les instructions sur le dépôt d'une opposition conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports.

**Catherine Vandenberg
Division des permis pour le directeur suppléant de l'Exploitation [Permis]
Comité des transports aériens.**

le 13 septembre 1983

Canada

Commission canadienne des transports

Référence No. 2-S823-1 (AOL)
Rôle No. 8579

**REQUETE PRESENTEE PAR J.A. McINTOSH ET D.V. TATARYN QUI A L'INTENTION DE CONSTITUER UNE SOCIETE SOUS LA RAISON SOCIALE DE SHOOTER AIRCOURIER CORP. - EN AUTORISATION D'EXPLOITER UN SERVICE AERIEN COMMERCIAL**

J.A. McIntosh et D.V. Tataryn qui à l'intention de constituer une société sous la raison sociale de Shooter AirCourier Corp. a demandé l'autorisation d'exploiter un service aérien commercial entre points déterminés (classe 3) pour le transport des marchandises seulement afin de desservir les points Winnipeg, (Manitoba) Regina et Saskatoon (Saskatchewan) et Edmonton et Calgary, (Alberta). Le Transport des marchandises comprendra des enveloppes et des paquets dont leurs poids ne dépasse pas 50 kilogrammes.

Tout intéressé peut intervenir pour appuyer ladite requête, s'y opposer ou en réclamer la modification conformément aux règles générales de la Commission canadienne des transports. Les interventions doivent être déposées au plus tard le 17 octobre 1983, avec une preuve de leur signification à la partie requérante.

le Comité fera parvenir, sur demande, plus de détails sur la requête et les modalités de dépôt des interventions conformément aux règles susmentionnés.

Toute demande doit être postée ou remise au Secrétaire du Comité des transports aériens, à Ottawa, K1A 0N9.

**C. Vandenberg
Division des permis
pour le Directeur suppléant de l'Exploitation [Permis]
Comité des transports aériens**

le 8 septembre 1983

Canada

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics du Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11 h.30, HAR, à la date limite spécifiée. Les documents de soumission peuvent être obtenus des bureaux en liste du Ministère, sur paiement du dépôt demandé.

**PROJET**

No. 003101
pour Parcs Canada
Parc National Jasper, Alberta
Trou du cinquième pont, Chemin du Lac Maligne
Concassement de gravelle et stockage

Dépôt: 50$

Date limite: 18 octobre 1983

Les documents de soumission peuvent être obtenus de la salle 200, 2e étage, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta; salle 632, Edifice Harry Hays, 220 - 4e avenue S.E., Calgary, Alberta; 1165 rue Alberni, Vancouver, C.B.; et peuvent être examinés aux bureaux de l'Association des Constructeurs Routiers à Edmonton, Alberta et Vancouver, C.B.

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et spécifications doivent se faire à l'ordre du Receveur général du Canada et sera retourné, avec les documents en bonne condition, dans le mois qui suit l'ouverture de l'appel d'offre.

La plus basse ni toute autre offre ne sera nécessairement acceptée.

Canada

# Langues suite de la page 5

on pourrait même organiser des expositions annuelles d'oeuvres d'art produites par les enfants.

**Le Franco:** Quelles sont vos idées sur l'école française?

**JH:** Un problème difficile. Cette école devrait avoir sa propre commission mais aussi dépendre de la commission catholique. Un peu comme le Logos Christian School de Calgary qu'un groupe de chrétiens dirige. Evidemment il faut intégrer la religion à l'école française.

En effet le système scolaire catholique est universel, global puisqu'il offre les valeurs spirituelles, supérieures aux valeurs matérielles.

**Le Franco:** Comment définissez-vous le but de l'éducation?

**JH:** Il s'agit de communiquer la connaissance et le jugement critique. Il ne suffit pas d'enseigner à un enfant comment lire car si vous limitez le rôle du professeur à cela, les élèves sont à la merci du monde imprimé. Il faut aussi enseigner aux enfants comment exercer leur jugement sur ce qu'ils lisent, c'est-à-dire leur inculquer les valeurs morales.

Les enseignants doivent prendre leur travail au sérieux et motiver les jeunes.

**Le Franco:** Et le rôle de la commission scolaire?

**JH:** Elle doit établir un esprit de corps, un enthousiasme pour l'éducation catholique. Et aussi, ne pas s'occuper d'insignifiants problèmes administratifs.

**Le Franco:** Dans un système scolaire idéal, les enseignants devraient-ils obtenir leur certificat du gouvernement?

**JH:** Je n'ai jamais pensé à cela. Mais l'idée que les professeurs forment un corps qui se gouverne lui-même, me paraît excellente. Oui, je la soutiendrai. Son application donnerait plus d'autorité aux enseignants.

**Le Franco:** Pourquoi vous présentez-vous comme candidat?

**JH:** Je m'intéresse à l'éducation catholique et je veux apporter quelque chose. J'ai l'intention d'améliorer le système scolaire actuel. Enfin une raison personnelle me pousse à participer: j'ai un fils et un autre enfant va bientôt venir agrandir ma famille.

**Le Franco:** Monsieur Higgins, nous vous remercions.

Tous ceux intéressés à parler à John Higgins peuvent le rejoindre au numéro: 454-8915.

---

Travaux publics Canada — Public Works Canada

**APPEL D'OFFRES**

**LES SOUMISSIONS CACHETEES** pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics du Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues, jusqu'à 11 h 30, HAR, à la date limite spécifiée. Les documents de soumission peuvent être obtenus de la liste des bureaux du département, sur paiement du dépôt demandé.

**PROJET**

**No. 003099**

**Pour Parcs Canada**
**Parc National Jasper, Alberta**
**Broyage de gravelle et stockage**
**Site de remblayage sanitaire**

**Dépôt: 50$**

**Date limite: 12 octobre 1983**

Les documents de soumission peuvent être obtenus de la salle 200, 2e étage, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta; salle 632, Edifice Harry Hays, 220 - 4e avenue S.E., Calgary, Alberta; 1166 rue Alberni, Vancouver, C.B.; et peuvent être examinés aux Bureaux de l'Association de la construction routière à Edmonton, Alberta et Vancouver, C.B.

**INSTRUCTIONS**

Le dépôt pour les plans et spécifications doivent être fait à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera retourné, avec les documents en bonne condition dans le mois qui suit la date d'appel d'offre.

La plus basse ni toute autre offre ne sera nécessairement acceptée.

Canada

---

Travaux publics Canada — Public Works Canada

**VENTE**

**LES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics du Canada, Pièce 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone (403) 420-3213 seront reçues jusqu'à;**

**14 h [HAR] le 28 octobre 1983**
**Vente - édifice et lot situé au**
**10123 - 137e rue, Edmonton, Alta.**

**Les documents de soumission et la permission d'inspecter l'édifice peuvent être obtenus de:**

**Sergeant de Personnel Ken Josok**
**Gardien**
**GRC Division "K"**
**11140 - 109e rue**
**Edmonton, Alberta**
**T5N 2N1**

**Chaque soumission doit être présentée sur le formulaire fourni par le Ministère afin d'être considéré.**

**Pour de plus amples détails, contactez: R. Omishenko, Services en Immobilier, Travaux Publics Canada, 4e étage, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone (403) 420-3284.**

**La plus haute ou toute autre offre ne sera nécessairement acceptée.**

Canada

---



Canadian Transport Commission
Commission canadienne des transports

**COMITE DES TRANSPORTS PAR EAU**
**AVIS DE RECHERCHE**
**RELATIF**

A une requête en vue d'obtenir un permis de transport sur le fleuve Mackenzie, sur les eaux de l'Ouest de l'Arctique Canadien ou sur les Grands Lacs, requête déposée aux termes de la loi sur les transports, S.R., Chap. 271, article 1.

Avis est par la présente donné que toute personne intéressée à obtenir un permis de navigation pour 1984, aux fins de la loi précitée et conformément à cette dernière, doit déposer dans les plus brefs délais une requête à cet égard auprès du comité des transports par eau.

A cette fin, des formules peuvent être obtenues sur demande du secrétaire du comité des transports par eau, commission Canadienne des Transports, Ottawa, Ontario, K1A 0N9. Ceux qui remplissent ces formules sont priés de se référer aux conditions énoncées aux articles 5, 6 et 10 de la loi sur les transports.

Les formules, remplies en deux exemplaires et dûment signées par le représentant de la compagnie, doivent parvenir au secrétaire, à l'adresse susmentionnée, le plus tôt possible. Ces formules doivent être accompagnées du projet de tarif à déposer, des documents à l'appui et de l'état des revenus et dépenses pour la période se terminant le 31 décembre 1983, ainsi que le bilan d'inventaire à jour. Les états financiers vérifiés pour cette période doivent être déposés aussitôt qu'il sera possible de le faire.

Tout manquement à satisfaire à une ou à toutes les exigences susmentionnées pourrait retarder l'examen de la requête jusqu'à ce que les renseignements voulus soient envoyés au comité. Nous vous saurions gré de respecter les conditions susmentionnées.

**Diane Vanasse, le secrétaire**
**Comité des transports par eau**
**Commission Canadienne des Transports**

Canada

---

Travaux publics Canada — Public Works Canada

**APPEL D'OFFRES**

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics du Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, seront reçues jusqu'à 11 h 30 HAR, à la date limite spécifiée. Les documents de soumission peuvent être obtenus des bureaux en liste du Ministère, sur paiement du dépôt demandé.

**PROJET**

No. 003866
Parc National Banff, Alberta
Rm 0 à 7

Date limite: 12 octobre 1983

Dépôt: nil

Les documents de soumission peuvent être obtenus de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, salle 632, G.O.C.B., 220 - 4e avenue S.E., Calgary, Alberta et peuvent être examinés au bureau des Travaux Publics à Banff.

**INSTRUCTIONS**

Le dépôt pour les plans et spécifications doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada et sera retourné, avec les documents en bonne condition dans le mois qui suit la date d'ouverture de l'appel d'offre.

La plus basse ni toute autre offre ne sera nécessairement acceptée.

Canada

---

Travaux publics Canada — Public Works Canada

**APPEL D'OFFRES**

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics du Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213, et seront reçues jusqu'à 11 h 30, HAR, à la date limite spécifiée. Les documents de soumission peuvent être obtenus des bureaux en liste du Ministère, sur paiement du dépôt demandé.

**PROJET**

No. 852173-DN-022

Edmonton, Alberta
10704 - 102e avenue
Edifice de l'assurance-chômage
2e étage
Installation de perches PAC
Enlever faussets du plancher
Remplacer le tapis.

Date limite: 13 octobre 1983

Dépôt: Nil

Les documents de soumissions peuvent être obtenus de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta et peuvent être examinés au Bureau de l'Association de la Construction à Edmonton.

La plus basse ni toute autre offre ne sera nécessairement acceptée.



---

Travaux publics Canada — Public Works Canada

**APPEL D'OFFRES**

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics du Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3213 et seront reçues jusqu'à 11 h 30, HAR, à la date limite spécifiée. Les documents de soumission peuvent être obtenus de la liste des Bureaux du Ministère, sur paiement du dépôt demandé.

**PROJETS**

**No. 038741**
Pour les services correctionnels du Canada
Edmonton, Alberta
Institution de sécurité maximum, Edmonton
Améliorer le poste de contrôle No. 2

**Dépôt: 50$**

**No. 038737**

Pour les Services correctionnels du Canada
Edmonton, Alberta
Institution de sécurité maximum, Edmonton
Améliorer le poste de contrôle No. 1

**Dépôt: 50$**

**Date limite: 14 octobre 1983**

Les documents de soumission peuvent être obtenus de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta et peuvent être examinés au Bureau de l'Association de la Construction à Edmonton, Alberta.

**NOTE:** Une réunion d'information pour les projets ci-haut mentionnés aura lieu pour tous les soumissionnaires à la salle du conseil Gatehouse, Institution de sécurité maximum d'Edmonton le 4 octobre 1983 à 9 h 30, HAR.

**INSTRUCTIONS**

**Le dépôt pour les plans et spécifications doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera retourné, avec les documents en bonne condition, dans le mois qui suit l'ouverture de l'appel d'offre.**

La plus basse ou toute autre offre ne sera nécessairement acceptée.

Canada

Cette annonce s'inscrit dans une série de messages voulant souligner le rôle joué aujourd'hui par CP Rail dans le développement des moyens de transport dont le Canada aura besoin demain.

# «LA SCIENCE DES BESOINS DES CLIENTS DE NOS CLIENTS».

Des tonnes et des tonnes de minerai, des montagnes de produits forestiers, agricoles et manufacturés; CP Rail transporte ces produits de leur lieu d'origine à leur lieu d'utilisation.

Matières brutes telles que minerai et concentrés, potasse, charbon, soufre et pâte de bois; produits semi-transformés tels que copeaux de bois, produits chimiques, fer et acier; produits finis tels que véhicules, réfrigérateurs, aliments surgelés, machinerie, souliers et draps de lits.

À une étape ou l'autre, la presque totalité des produits que les Canadiens consomment, utilisent, portent,exportent ou importent empruntent la voie de CP Rail.

## VERS UN SYSTÈME DE TRANSPORT GLOBAL

CP Rail a pour mission de répondre aux besoins de ses clients expéditeurs. Ils sont plus de 30 000 à compter sur le chemin de fer pour le transport sûr, rapide et rentable de leurs marchandises vers les différents marchés.

Satisfaire nos clients implique la connaissance des besoins de leurs propres clients.

Nous consultons nos clients et les clients de nos clients afin de nous faire une idée précise de l'ensemble de leurs besoins en matière de transport. Nous faisons alors en sorte que ces besoins soient comblés le plus efficacement possible.

Cela signifie du savoir-faire, un bon bagage d'expérience et une attitude innovatrice, le genre d'attitude propre aux spécialistes en marketing au fait des caractéristiques particulières des produits et des industries et à l'affût de tout indice révélateur sur leurs clients et leurs entreprises.

C'est là l'essence même de la commercialisation des services de transport de marchandises par chemin de fer.

En consultant nos clients, nous sommes en mesure de mettre sur pied des systèmes de transport adéquats.

Nous venons par exemple de construire un embranchement pour desservir une nouvelle usine pétrochimique située à 30 km au nord d'Edmonton, dans le parc industriel Strathcona qui couvre une superficie de 10 000 acres. Il a fallu de la ténacité pour mener à bien ce projet. Nous devions planifier et travailler de concert avec les promoteurs municipaux, le gouvernement provincial, des agences du gouvernement fédéral et, en plus, nos propres clients expéditeurs industriels.

## NOUVEAUX DÉBOUCHÉS

Le chemin de fer a aussi aidé l'industrie



*M. R.C. Gilmore, vice-président, commercialisation et ventes, est à la tête d'une équipe de spécialistes en commercialisation, ventes et détermination des prix, qui oeuvre dans différents pays pour satisfaire aux besoins en transport des expéditeurs. Il est aussi représentant du Canada en tant que membre de l'Office consultatif de l'industrie du charbon, filiale de l'Agence internationale de l'Énergie qui regroupe 26 pays à Paris.*

forestière de la Colombie-Britannique à trouver de nouveaux débouchés pour son bois de charpente au Québec, en Ontario et le long de la côte Est des États-Unis. Nous avons rendu possible cette percée en implantant des installations de triage de transbordement dans l'est du pays.

Ces aménagements sont conçus spécialement pour le transbordement du bois de charpente, directement des wagons aux entrepôts ou aux camions qui en font la livraison aux clients, d'où réduction du temps de transit, livraison rapide, tarifs fermes, volume accru et meilleure rentabilité.

Les trains-bloc pour le transport de la potasse sont un autre exemple de planification commerciale. Ces trains font la navette entre les mines de la Saskatchewan et des installations spécialisées dans la manutention du vrac situées à proximité des exploitants agricoles du Midwest américain. Pour un maximum d'efficacité au meilleur coût, les trains de potasse font l'aller-retour avec un minimum de temps mort entre les mines canadiennes et les États de l'Iowa et de l'Illinois. Le Canada y gagne au plan de l'exportation et la Saskatchewan bénéficie d'une main-d'oeuvre stable dans son industrie minière.

CP Rail utilise le même genre de trains pour le charbon de la Colombie-Britannique et le soufre de l'Alberta: des trains entiers affectés à un seul produit roulant vers les terminaux de la côte du Pacifique.

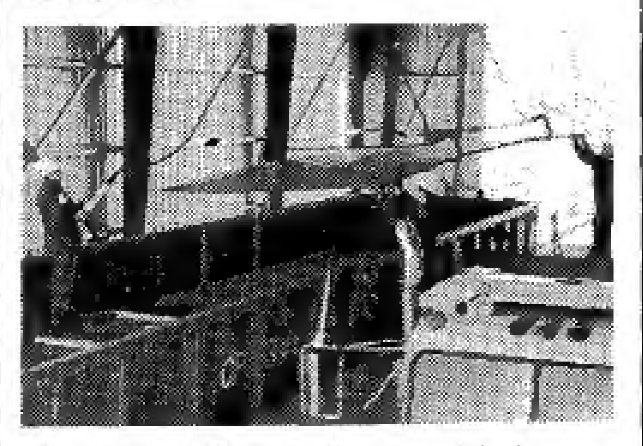
La commercialisation du chemin de fer sous-entend la mise en service de wagons adaptés aux différentes charges qu'ils doivent transporter.

Des wagons-trémies couverts pour la potasse, le ciment et le gypse, que l'on peut emplir par le haut et vider par le bas tout en protégeant le contenu des intempéries. Des wagons porte-automobiles à triple plancher. Des wagons plats à parois de bout pour le bois de charpente, la brique et les tuiles. Des wagons-tombereaux pour l'acier, le minerai et les concentrés.

## CONTENEURS POUR BATEAUX, CAMIONS, TRAINS

Et il y a bien sûr les conteneurs. Des conteneurs de 20 pieds (6,10 m) et de 40 pieds (12,19 m), amenés au Canada par bateaux puis transportés par chemin de fer à l'intérieur du pays avec leurs provisions de whisky, de machinerie, d'articles de sport et de cuisine et d'autres articles d'importation.

CP Rail a mis au point des conteneurs utilisés en service intérieur. Ces conteneurs, de dimensions et de types variables, sont destinés à transporter efficacement d'un bout à l'autre du Canada des marchandises telles que les appareils ménagers, les aliments frais, surgelés et en conserve, les outils et les appareils électroniques. On transporte les conteneurs par camion à des terminaux intermodaux d'où ils sont transbordés sur des wagons plats de 89 pieds (27,128 m). Un train les transporte à d'autres terminaux intermodaux au pays d'où ils sont de nouveau transbordés sur des camions pour la dernière étape vers le client.



*Montréal. Centre de distribution des produits de l'acier de CP Rail. Transbordement d'un wagon à un camion. D'autres triages de transbordement, situés dans des endroits stratégiques au Canada, assurent l'accès à un réseau rail-route-eau pour des produits tels que le pétrole, le bois de charpente, la potasse et les instruments aratoires.*

## DANS LA BONNE VOIE

Au Canada, CP Rail est une sorte d'autoroute à accès limité sur rubans d'acier, alimentée de lignes de ramassage. Le chemin de fer est un système de transport rapide et efficace.

Pour mener à bien notre mandat, nous devons maintenir au Canada un système de transport qui aide à rendre concurrentiels les produits canadiens sur les marchés intérieurs et étrangers. Au bout de la ligne, le pays sera plus prospère, les emplois seront plus nombreux et chacun pourra entrevoir un avenir meilleur.

Un système de transport qui reflète les besoins des clients de nos clients, mis sur pied et en service par des hommes et des femmes compétents dans leur métier, un système de transport qui aide l'économie canadienne à aller de l'avant.

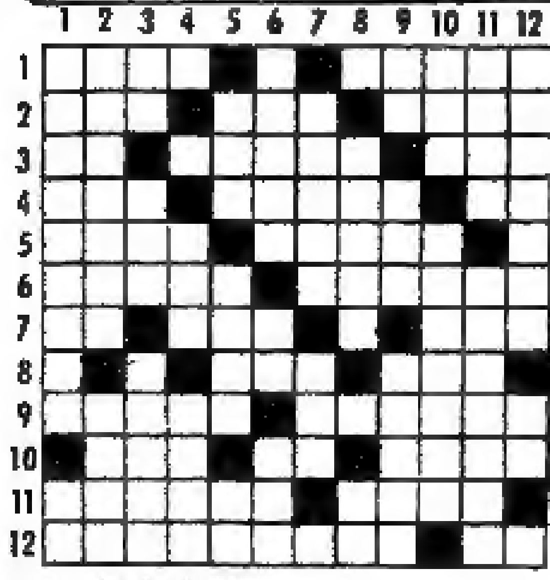


*Travaillant conjointement avec l'industrie, M. Ken Dingwall, directeur régional, commercialisation, à CP Rail, et les membres de son équipe, en poste à Toronto, se réunissent fréquemment pour passer en revue les besoins des clients. Nous reconnaissons que notre succès tient à la réussite de nos clients.*

**CP Rail**

# AVEC NOUS, LE CANADA VA DE L'AVANT.

# mots croisés



**HORIZONTALEMENT**

1– De bouche en bouche. – Choisir entre plusieurs choses.
2– Roue à gorge de poulie. – Dém. – Conduit d'appel d'air au-dessus de la voûte d'un four de boulanger.
3– Avant-midi. – Ville de France. – Unité de travail.
4– Prén. masc. – Qui n'est pas grand. – Inf.
5– Loi, ordonnance. – Amener vers soi.
6– Mélanger. – Qui a de la consistance.
7– En les. – Ainsi. – Animal mou.
8– Peigne du tisserand. – Boisson des français.
9– Couronne papale. – État de ce qui est âpres.
10– Un des cantons suisse. – Tellement. – Palmier des régions chaudes.
11– Eduquée. – Amertume de sentiments.
12– Rendras. – Conj.

**VERTICALEMENT**

1– De bouche, en paroles. – Terminaison de verbe.
2– Sert à combattre les maladies (pl.). – Genre de myriapodes, comprenant des animaux allongés.
3– Fleuve côtier. – Anciennement oui. – Appartement des femmes chez les musulmans.
4– Pos. – Bord d'un fleuve.
5– Tête. – Marque de la joie. – Conj.
6– Toque ronde et plate. – Symb. chim. – Manche au tennis.
7– Gamins de Paris. – Gros singe américain.
8– Liqueur épaisse. – De la gamme.
9– Fl. d'Italie. – Même. – Réels.
10– Enlève la vie. – Cours d'eau naturel
11– Va à l'aventure. – Taillé en forme de dents.
12– Polir, finir, après la construction. – Abrév. d'école.

# mots cachés

9 lettres cachées

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | R | P | R | I | X | E | B | O | I | A | O | N | T | C | C |
| 2 | A | R | O | T | I | I | E | S | O | R | R | O | O | O | O |
| 3 | R | A | I | O | E | S | O | A | E | N | N | O | N | S | K |
| 4 | E | V | S | N | S | U | A | V | E | S | E | T | R | O | T |
| 5 | T | I | S | N | E | D | I | O | P | A | N | L | S | R | A |
| 6 | U | E | O | O | I | V | O | I | L | A | T | R | A | I | N |
| 7 | A | M | P | U | A | E | E | R | I | T | A | V | O | I | R |
| 8 | S | O | U | S | T | T | R | R | I | T | E | S | T | E | R |
| 9 | C | R | E | A | R | A | E | E | R | R | I | E | S | E | A |
| 10 | B | U | T | E | R | M | E | A | S | G | S | T | V | P | S |
| 11 | X | S | N | M | E | O | I | U | N | O | A | I | U | E | F |
| 12 | L | N | E | N | V | N | I | E | U | U | V | R | E | R | O |
| 13 | E | E | T | R | E | T | R | R | R | R | O | D | I | E | T |
| 14 | B | R | I | S | E | A | D | E | E | V | I | E | S | S | E |
| 15 | E | A | B | R | I | S | R | S | E | P | R | O | S | E | S |

Réponse du no.:
COMPTABLE

Aviver
avoir
amont
armée
abris

Biens
boiront
brise

Contrairement
créa

Etats
étrenne
ères
être

Idées

Noms
nonne
nous

Orne

Parlera
prier
prix
proses
pote
pères

Roti*
rêve
rite
restaurer
revenir
revivre
rites
rois
ravir
rose
rare

Suite
sous
sourds
serein
savoir*
signerai
soie
suaves
sautera

Taies
tort
tester
troc
travers
tons
traînes
trot
train*
terme

Urée

Voilà
voix
vaseux
vies
vous

# solutions





## ANNONCES CLASSEES

A vendre maison (10 ans), 8849 - 93e rue, (2 minutes de la Faculté St-Jean), 4 chambres, 2 salles de bain, garage double, sous-sol fini, 85,000$. Contactez 466-3722.

Altérations de tout genre. Cuir et suède. Appelez Rachel 489-7697.

Chambre et pension à louer pour jeune fille seulement. Contactez Georges ou Denise 461-2557.

Dame demandée pour garder bébé 9 mois - 3 matins par semaine, chez moi - ouest de la ville. 452-5490.

A vendre 2 billets d'avion Edmonton-Ottawa (aller seulement) départ le 14 octobre. $125.00 chacun. 469-7193 jour, 454-5939 soir

Désirerais garder enfants de tout âge à mon domicile. Du lundi au vendredi. Pourrais aussi s'arranger pour les fins de semaine. Contactez Marie-Paule 465-3289

Urgent. Si tu est responsable, débrouillarde, aimant les enfants, et que tu es capable de prendre la maison en charge du lundi au vendredi de 10 hrs à 18 hrs en prenant soin de mes 2 filles (3 mois, 3 ans). Salaire à discuter. Si ça t'intéresse (vraiment) appelle 475-7449. Près du Northgate.

Couturière professionnelle offre ses services pour confection et réparation de tous genres. Ex: rideaux, coussin, costumes d'hommes et femmes, lingerie d'enfants, etc. Communiquez avec Edith au numéro de téléphone 429-1813.

Garderais enfants du lundi au vendredi de 0 à 6 ans. Demandez Diane 461-4277.

Recherche maison de campagne dans un rayon de 15 milles autour de la ville, avec garage. Prix à discuter pour location. Contactez 469-4401 jour et 459-0031 le soir.

A vendre set de cuisine, divant-lit, bureau, lit. Contactez 436-3699.

Garderais enfants. Crickets Courts près de West Edmonton Mall. 487-6791.

Gardienne bilingue requise dans mon domicile (Petrolia) pour, fille 5 ans (jardin demi-jours) et garçons (16 mois). Plein temps lundi à vendredi. 125$ par semaine. Débutant le 6 septembre. Contactez Carole 437-4472.

Recherche personne responsable pour s'occuper d'une fille de 12 ans et entretenir la maison, qui accepterait de demeurer chez nous pour une durée minimum de 4 mois. Salaire à discuter. Denis 437-1097.

## PAC-MAN, LE SÉDUCTEUR

(SHS) Selon les fabricants de jeux vidéo, le secret du succès de Pac-Man est son attrait auprès des femmes. Ce serait selon eux ce jeu qui aurait le premier attiré les femmes aux arcades. Aussi les manufacturiers ont-ils préparé plusieurs jeux du même type : peu violents, avec des personnages sympathiques, et pouvant se jouer d'une seule main. Parmi les nouveautés, un jeu où Maman Truie défend ses petits contre des loups en leur jetant de la viande.

## MONUMENT DE L'ESPACE

(SHS) La rampe de lancement qui a envoyé dans l'espace toutes les fusées Saturne V, dont celle du célèbre vol Apollo II, est menacée d'être vendue pour la ferraille. Pour la NASA, il s'agit d'une encombrante structure d'acier qui gêne les manoeuvres de la navette spatiale. Pour d'autres, il s'agit d'un monument historique, symbolisant la conquête de l'espace. L'opération démolition coûterait un demi-million de dollars et l'opération préservation 2,5 millions. Comme la NASA est à court d'argent, les administrateurs adoptent la philosophie suivante : «Quand Christophe Colomb a découvert le Nouveau Monde, personne ne s'est mobilisé pour conserver son bateau en souvenir!» Les grands conquérants sont toujours un peu barbares : ils aiment détruire...

# VOTRE HOROSCOPE

**Capricorne** — du 22 déc. au 20 janv.

Vous allez perdre un peu de cette belle confiance en vous-même, vous aurez même tendance à tomber dans l'excès inverse, c'est-à-dire à douter de tout, à vous méfier de votre entourage et même de vos proches, de vos intimes.

**Verseau** — du 21 janv. au 19 fév.

Il ne sera pas bon de s'opposer à vos désirs d'organisation car vous ne serez pas d'humeur à vous laisser faire. Vous saurez vous montrer moins généreux envers les gens qui ont largement profité de vous.

**Poisson** — du 20 fév. au 20 mars

Les astres donneront un regain de force, d'intensité à votre vie sentimentale. Vous allez vous sentir mieux disposé à comprendre et à partager les soucis et les joies d'une personne qui vous aime.



du 21 mars au 20 avril

Votre activité sera intense; pourtant il convient de vous mettre en garde contre vous-même; vous aurez tendance à vous jeter sur des solutions hâtives; rapides tant dans le domaine des sentiments que dans celui du travail.

**Taureau** — du 21 avril au 20 mai

Vous jugerez mal un fait isolé, vous auriez avantage à vous exprimer en évitant des discussions âpres. Votre imagination sera puissante et votre susceptibilité nuira à vos amours.



du 21 mai au 21 juin

C'est bien de toujours chercher à faire plaisir, mais il ne faut pas vous laisser exploiter pour autant. Quitte à vexer vos interlocuteurs, n'hésitez pas à dire le fond de votre pensée, même à les remettre à leur place.

**Cancer** — du 22 juin au 22 juillet

Il ne faut pas vouloir tout obtenir trop rapidement. Sachez planifier vos activités et ne mettez pas les deux pieds dans la même chaussure. Vos finances s'amélioreront progressivement.

**Lion** — du 23 juillet au 23 août

Votre sensibilité sera à vif et vous ne pourrez pas vous exprimer comme vous le souhaiterez. Quelques moments de mauvaise humeur de vos supérieurs ne vaudront pas la peine de vous mettre martel en tête.

**Vierge** — du 24 août au 22 sept.

Vous ne serez pas avare de vos efforts au travail et cela sera tout à votre honneur. Vous n'aimeriez pas qu'on se mêle de vos affaires personnelles ou familiales et vous aurez raison.

**Balance** — du 23 sept. au 23 oct.

A la maison, tout sera parfait. Vous aurez des projets et on vous écoutera. Vous trouverez que vos proches sont enfin dignes de votre éloquence et de votre esprit. Mais attention à ne pas lasser car c'est aussi un risque dans votre cas.

**Scorpion** — du 24 oct. au 22 nov.

Au travail, vous n'obtiendrez probablement pas des satisfactions pécuniaires immédiatement; tout dépendra de la manière dont vous saurez vous y prendre pour mettre en valeur à la fois vos dons, talents, aptitudes et votre production.

**Sagittaire** — du 23 nov. au 21 déc.

Un proche fera appel à votre générosité; agissez sans rechigner, plaisir d'argent n'est pas mortelle. Vous aurez intérêt à vous renouveler, à vous débarrasser d'habitudes qui font du tort à votre personnalité.
S.O.P.



## paroisses francophones
## MESSES DU DIMANCHE

**Immaculée Conception** — 10830 - 96e rue
DIMANCHE : 10 h 30 et midi

**Ste-Anne** — 10422 - 99A avenue
SAMEDI: 17 h 15
DIMANCHE: 10 h 30 et midi

**St-Joachim** — 9928 - 110e rue
SAMEDI: 17 h 00
DIMANCHE: 10 h et midi

**St-Thomas D'Aquin** — 8760 - 84e avenue
SAMEDI: 19 h
DIMANCHE: 9 h 30 ET 11 h

**Ste-Famille à Calgary** — 5e rue S.O.
SAMEDI: 17 h
DIMANCHE: 10 h 30, midi et 19 h 30

Travaux publics Canada | Public Works Canada

**APPEL D'OFFRES**

LES SOUMISSIONS CACHETEES pour les projets ci-après mentionnés, adressées au Chef, Politique de Contrat et Administration, Ministère des Travaux Publics du Canada, salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5K 2J8, téléphone (403) 420-3212, seront reçues jusqu'à 11 h 30, HAR, à la date limite spécifiée. Les documents de soumission peuvent être obtenus des bureaux en liste du Ministère sur paiement du dépôt demandé.

PROJET

No. 160282

Pour les Services correctionnels du Canada
Edmonton, Alberta
Institution à sécurité maximale à Edmonton
Asphalter le chemin de périmètre

Date limite: 13 octobre 1983

Dépôt: 25$

Les documents de soumissions peuvent être obtenus de la salle 200, 9925 - 109e rue, Edmonton, Alberta ; et peuvent être examinés aux Bureaux de l'Association de la Construction à Edmonton.

INSTRUCTIONS

Le dépôt pour les plans et les spécifications doivent se faire à l'ordre du Receveur Général du Canada, et sera remboursé sur retour des documents en bonne condition dans le mois qui suit la date de l'ouverture de l'appel d'offre.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement ni la moins élevée ni aucune des soumissions.

Canada

# Don Quichotte

## "Il faut voir cet ensemble de couleurs, décors et démarches gracieuses"

Par Simonne Clermont

La Compagnie "Ballet National du Canada" sous la direction musicale de George Crum présentait "Don Quichotte" aux auditoriums du Jubilé à Calgary et Edmonton à la fin de septembre. Cette troupe fondée par Celia France, présentement sous la direction artistique de Erik Bruhn, comprend des noms comme Frank Augustyn, Mary Yago, Karen Kain, Veronica Tennant, Raymond Smith. Ce dernier, lors de la présentation à Edmonton le 25 septembre, a vraiment soulevé l'auditoire, comme d'ailleurs Veronica Tennant.

La chorégraphie pour "Don Quichotte" est d'Alexandre Gorsky (1871-1924) quoique le ballet luimême ait été présenté dans sa première en 1869, au théâtre Bolshoi de Moscou: il s'agissait alors d'une production de Marius Petipa (1818-1910)

Pour la présentation du 25 septembre, Donald Dawson et Craig Randolph figuraient en tant que Don Quichotte et Sancho Panza respectivement. Le rôle de Kitri était rendu par Veronica Tennant et celui de son amant le barbier Basilio par Raymond Smith.

La troupe de ballet nationale comporte une centaine de personnes dont environ 45 membres à l'orchestre, 40 danseurs et danseuses. Il s'agit là d'un groupe imposant; les salles jumelles de Calgary et Edmonton étaient bien choisies et les adeptes s'y sont rendus nombreux.

L'élément principal du ballet étant la chorégraphie, celle de "Don Quichotte" est l'oeuvre de Gorsky: elle est magnifique tout simplement! Il faut voir cet ensemble de couleurs, décors et démarches gracieuses!

La prochaine fois qu'on annonce des séances de ballet, rappelez-vous qu'il s'agit là d'une création française du 27e siècle. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la plupart des termes rattachés à cet art sont français, ainsi "pas de deux", "grand divertissement"...

Une soirée très agréable d'après l'histoire de Cervantès où l'on ne voit pas le Quichotte à l'assaut des moulins à vent, mais plutôt le gardien du véritable amour (il vient en aide à Kitri pour lui faire retrouver son Basilio après les essais répétés de Gamache): l'accent est donc sur la musique, la danse: Don Quichotte et Sancho Panza font partie du spectacle.





# FRANCOPHONES

## L'Association Canadienne-française de l'Alberta

Nous rappelons aux groupes franco-albertains qui ont l'intention de solliciter de l'aide financière de l'A.C.F.A. qu'ils ont jusqu'au 10 octobre prochain pour présenter leur demande.

Toutes les demandes reçues seront soumises au prochain Conseil général de l'A.C.F.A. qui aura lieu à l'hôtel Northwoods Inn, à Edmonton, le 15 octobre prochain.

On se souviendra que lors du Conseil général du 5 décembre 1982, il avait été décidé que la subvention globale attribuée au secteur "aide aux groupes" serait augmentée à $40,000.

Les groupes intéressés sont donc priés de faire parvenir leur demande au plus tard le 10 octobre 1983 à l'adresse suivante:

**Le directeur général intérimaire**
**Association canadienne-française de l'Alberta**
**Pièce 203, 10008 - 109e rue**
**Edmonton, Alberta**
**T6J 1M4**

